

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

SEANCE DU 11 MARS 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE ONZE MARS A 18H00, LE COMITE SYNDICAL DES EAUX SUD MEUSE S'EST REUNI EN REUNION ORDINAIRE AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI AU SIEGE SOCIAL SOUS LA PRESIDENCE DE THERESE JAMAR

ETAIENT PRESENTS, ABSENTS

Nombre de membres

En exercice : 58

Présents : 36

Votants : 36 + 1 procuration

Absents excusés : 4

Absents : 18

Date de convocation :

02/03/2021

Date d'affichage : 02/03/2021

OBJET de la délibération

AVIS sur le dossier d'enquête publique de demande de déclaration d'utilité publique du projet CIGEO

Résultat du vote

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 2

PRÉFECTURE DE LA MEUSE
 Reçu le

17 MARS 2021

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Délégué	Suppléant	P	A	Délégué	suppléant	P	A
DA SILVA ALEXANDRA		1		PICARDEL CLAUDE		19	
NICOLE MARC		2		ZANOTTI SANDRINE		20	
HUARD JACQUELINE		3		GUILLAUME HERVE		21	
BEAUDOING ALAIN		4		LAURENT TATIANA			11
DEFONTIS VANESSA			1	LEBRET EDITH		22	
CHIROL JEROME			2	SIDOLI PHILIPPE	PHILOUZE LAURENT	23	
PELLETIER JEAN MARIE		5		VILLETTE ERIC		24	
MECRIN ROGER		6		VAN HECKE DAMIEN		25	
GIRARDIN PERRINE		7		CHEVALLIER MARIE-LAURE			12
JAMAR THERESE		8		KRAEBER MATHIEU			13
LOUDINOT JEAN LOUIS			3	CORIOU MAXIME			14
CHAOMLEFFEL REMY			4	PENSALFINI DOMINIQUE	procuration à LOISY M		22
GEORGES MICHELLE	WARIN MICHEL	9		MARIN JEAN YVES			15
NAVELOT DOMINIQUE		10		LEGENDRE FRANCOIS		26	
LAURIN MARYLENE		11		INTINS YANNICK			16
MARTIN GUY		12		MARCHANDE PATRICE			17
THOMAS CHRISTIAN			5	MARTINOT ANNIE		27	
CASSARD MICHEL			6	JOSEPH DANIEL		28	
LOISY MICHEL		13		PIERROT JEAN CLAUDE		29	
ROUSSEL THIERRY			7	BERRARD CYRILLE		30	
RIVIERE JEAN MARIE		14		KARP DOMINIQUE		31	
CHARTON DAMIEN			8	ADNET SEBASTIEN			18
MINEUR LUDOVIC			9	MULLER SERGE			19
DOUBRE LAURENT			10	GOUVERD MATHIS		32	
TOURNOIS STEPHANE		15		LECOQ GREGORY			20
BRIC JEAN MARIE	DUBOS GILLES	16		WETZEL PATRICE		33	
HENRIONNET BERNARD		17		LAVANDIER DENIS	BRASTEL S	34	
REMY PHILIPPE		18		LIEZ CEDRIC		35	
				MENESTRIER DIDIER		36	
				PREMIER ADJOINT			21

36 présents dont 4 suppléants

1 PROCURATION soit 37 VOIX

22 ABSENTS (dont 1 procuration)

Marc Nicole est désigné secrétaire de séance

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

Vu le dépôt par l'ANDRA le 3 août 2020 du dossier d'enquête publique de demande de Déclaration d'Utilité Publique pour le projet de centre de stockage CIGEO auprès du ministère de la transition écologique,

Vu la saisie pour avis du syndicat mixte des eaux Sud Meuse par la Préfecture de la Meuse en date du 11 janvier 2011,

Vu les dispositions du code de l'environnement sollicitant l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements intéressés par le projet de Déclaration d'Utilité Publique pour le projet de centre de stockage CIGEO,

Vu l'article R 122-7 du code de l'environnement précisant que les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés disposent d'un délai de deux mois pour délibérer,

Considérant la présentation du dossier effectué par l'ANDRA devant les membres du bureau syndical en date du 4 février 2021,

Considérant la présentation du dossier effectué par l'ANDRA devant les membres du comité syndical en séance,

Considérant que le syndicat des eaux Sud Meuse est concerné par le projet en ce qui concerne l'impact sur le périmètre de protection éloignée du captage d'eau potable de Rupt Aux Nonains et en ce qui concerne l'impact sur le futur périmètre rapproché de protection du captage d'Houdelaincourt,

Considérant que le périmètre de protection éloignée du captage d'eau potable de Rupt aux Nonains instauré par l'arrêté du 3 juillet 2017 portant Déclaration d'Utilité Publique des périmètres de protection est constitué de l'ensemble du bassin versant de la Saulx et de l'Orge,

Considérant que le futur périmètre de protection rapprochée du captage d'eau potable de Houdelaincourt est impacté par le tracé de la ligne ferroviaire,

Considérant la nature du projet de centre de stockage et ses risques sanitaires sur la qualité de l'eau,

Considérant que l'avis du Comité Syndical n'est pas un avis approuvant le projet de centre de stockage mais un avis sur le dossier présenté,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré

PAR 35 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE et 2 ABSTENTIONS,

Emet un avis favorable au dossier d'enquête publique de demande de déclaration d'Utilité Publique du projet de centre de stockage CIGEO

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

Sous la condition qu'un avis complémentaire d'hydrogéologue agréé aux frais du pétitionnaire soit rendu préalablement à la création du projet CIGEO conformément à l'article 9 de l'arrêté de DUP du 3 juillet 2017 concernant les périmètres de protection du captage de Rupt-Aux-Nonains et que toutes prescriptions rendues nécessaires à la protection des périmètres soient à la charge du pétitionnaire,

Sous la condition qu'un suivi de la qualité de l'eau du captage de Rupt aux Nonains soit établi aux frais du pétitionnaire et que toutes prescriptions rendues nécessaires à la poursuite de la qualité de l'eau soient à la charge du pétitionnaire,

Sous la condition que l'impact d'évènements conduisant à une pollution d'eau potable temporaire ou durable soit analysé afin notamment de garantir une distribution d'eau potable aux abonnés par des mesures alternatives notamment celles d'interconnexion,

Ces mêmes conditions s'appliquant au captage de Houdelaincourt.

Ainsi Fait et délibéré les jours, mois et ans susvisés et ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme

La Présidente, Thérèse Jamar



Service des Eaux Sud Meuse

19 rue de l'Église
55170 LAVINCOURT

Certifié exécutoire :

Transmis le :

Publié le :

